



ART MÔTIERS COMMENCE À SE DÉVOILER !

Des œuvres, de-ci de-là, se montent. Une serre semblant à moitié achevée attire le regard. Peu à peu, Art Môtiers commence à se dévoiler et à prendre sa place dans le village de Môtiers.

Cette manifestation est importante pour Val-de-Travers. Elle contribue à la visibilité touristique de la région et offre une belle occasion de mettre en valeur ce qui fait notre identité. Elle nous permet aussi de proposer un accueil soigné et convivial aux visiteurs attendus.

Art Môtiers se distingue aussi par son caractère unique. C'est tout un village qui se mobilise, qui s'implique, qui avance ensemble. Cette dynamique, rare, est rendue possible par l'état d'esprit qui nous anime ici, fait d'engagement, de solidarité et d'ouverture.



Au-delà de l'événement, cette exposition a un impact positif sur la vie locale. Entreprises, privés, artistes et artisans travaillent côte à côte pour construire les œuvres. Cette collaboration renforce les liens et participe à une réelle cohésion sociale. L'ambiance est soutenue, mais reste joyeuse, portée par l'envie de faire ensemble.

La culture occupe ici une place essentielle. Elle nous rassemble, nous interpelle et nous permet de vivre des moments différents, ouverts à toutes et tous.

Le Conseil communal salue l'engagement du comité d'organisation et invite les personnes intéressées à les contacter directement. Le comité recherche encore des bénévoles : benevoles@artmotiers.ch

Nous nous réjouissons de voir Art Môtiers prendre vie et d'en partager les retombées avec l'ensemble de la population. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Couvet – Premier-Mars 4	20.04.2026	1934	Création de 2 balcons sur façade ouest
Travers – Promenade 5	20.04.2026	2599	Construction d'un escalier de secours extérieur
Travers – Vers-chez-Montandon	20.04.2026	2921	Mise en conformité d'aménagements extérieurs
Buttes – Derrière-Ville 5	27.04.2026	2811	Pompe à chaleur extérieure
Couvet – Saint-Gervais 43	27.04.2026	2908	Mise en conformité du balcon et de la baie vitrée
Môtiers – J.-J. Rousseau 6	27.04.2026	1354	Terrasse sur pilotis surmontée d'une pergola et nouvel escalier extérieur
Travers – Crêt à Blanc 2a	11.05.2026	2913	Extension du poste de Travers

avis officiels

PHOTO ANIMALIÈRE

FAUCON PÈLERIN

L'oiseau le plus rapide se perche en haut d'un arbre afin de repérer ses proies. •



© Kevin Beuret

?

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

EFFETS DE LA SOLITUDE

Renforcer le sens de la vie pour atténuer les effets de la solitude

La solitude est une réalité que beaucoup de personnes peuvent rencontrer à différents moments de leur vie. Si elle est parfois choisie et bénéfique, elle peut aussi peser sur le moral et la santé lorsqu'elle s'installe dans la durée.

Une recherche récente, sur plus de 2 millions de personnes, montre qu'environ une personne sur quatre se sent régulièrement seule. Plus préoccupant encore, la solitude durable est associée à un risque accru de problèmes de santé, avec une augmentation de la mortalité estimée entre 20 % et 30 % selon les recherches.

Mais ces mêmes travaux soulignent aussi un élément essentiel : le sentiment d'avoir un but dans la vie joue un rôle protecteur. Les personnes qui se sentent engagées dans des activités, des relations ou des projets significatifs présentent un risque nettement réduit, même lorsqu'elles vivent des périodes d'isolement.

Se sentir utile, entretenir des liens, participer à la vie locale ou simplement avoir des activités qui donnent du sens au quotidien peut ainsi faire une réelle différence. Chacun peut agir à son échelle : prendre des nouvelles d'un voisin, rejoindre une association, s'investir dans une activité culturelle ou sportive, ou encore partager des moments simples avec d'autres.

Favoriser les échanges et les occasions de rencontre est donc un enjeu important pour notre collectivité. Ensemble, il est possible de créer un environnement où chacun trouve sa place et se sent connecté aux autres. •

VÉLO ÉLECTRIQUE !

Empruntez gratuitement un vélo électrique !

La Commune met gratuitement à disposition deux vélos électriques, prêts à rouler, pour que vous puissiez évaluer sur la durée tous les trajets que vous pouvez facilement réaliser. Le premier vélo assiste jusqu'à 25 km/h et est accessible dès 14 ans ; le second, jusqu'à 45 km/h et nécessite un permis M. Ils sont équipés de sacoches pour aller au travail ou faire les commissions. Vous pouvez les réserver pour une courte ou une longue durée pour en tester pleinement l'usage en fonction des déplacements que vous avez à faire.

Ne vous embêtez plus avec des problèmes de stationnement et profitez des liaisons cyclables existantes entre les villages de la commune !

Réservations par la centrale communale : www.val-de-travers.ch/page/location-de-salles. •

